RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire

ARRÊTÉ du 27 JAN. 2017

modifiant l'arrêté du 8 avril 2015 modifié par l'arrêté du 14 avril 2016 portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la 1re classe du corps des professeurs

NOR : AGR

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles *24, 39 et 41* ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2012 relatif à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la 1re classe du corps des professeurs, et notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2015 portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la 1re classe du corps des professeurs ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2016 modifiant l'arrêté du 8 avril 2015 portant nomination à la commission des directeurs d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt chargée de se prononcer sur les emplois d'enseignants-chercheurs à pourvoir par la voie du détachement ou par concours direct d'accès à la 1re classe du corps des professeurs ;

ARRÊTE

Article 1er

Le dernier alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 8 avril 2015 modifié par l'arrêté du 14 avril 2016 susvisé est modifié comme suit :

« *Mme Isabelle Chmitelin, directrice de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse* ».

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général de l'enseignement et de la recherche,
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur,



Jérôme COPPALLE